



Mairie de SAINT-JANS-CAPPEL

60 Chemin Haut

59270 SAINT-JANS-CAPPEL

Mail : Mairie@saintjanscappel.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Sommaire :

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

III. La section d'investissement

IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulatif

I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires d'annualité, d'universalité, d'unité, d'équilibre et de sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions du Département, de la Région, de l'Etat ou de tout autre financeur chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

La section de fonctionnement du budget 2025 s'équilibre à hauteur de **1 292 014.39 €**.

Il existe trois principaux types de recettes de fonctionnement (chiffres pour la commune de Saint-Jans-Cappel sur les trois dernières années) :

- Les impôts locaux

Taxes foncières et d'habitation	Montant Total
2020	345 783 €
2021	363 265 €
2022	400 984 €
2023	427 276 €
2024	463 099€
2025 (prévision)	471 587€

- Les dotations versées par l'Etat

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	Montant Global	dont Dotation Forfaitaire	dont Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	dont Dotation Nationale de Péréquation (DNP)
2020	289 652 €	153 649 €	75 864 €	60 049 €
2021	292 603 €	153 022 €	80 117 €	59 464 €
2022	295 831 €	152 395 €	84 756 €	58 680 €
2023	294 825 €	149 816 €	89 020 €	55 989 €
2024	287 695€	143 989€	92 751€	50 955€
2025(prévision)	284 491€	140 891€	92 700€	50 900€

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Produits des Services	Montant Total
2020	83 342,42 €
2021	105 615,98 €
2022	115 112,80 €
2023	122 370.16 €
2024	142 283,65€
2025 (prévision)	137 500€

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES FONCTIONNEMENT		Budget 2024	Réalisé en €	Budget 2025	Variation / N-1
11	Charges à caractère général	364 278,43 €	319 268,12 €	376 657,66 €	12 379,23 €
12	Charges de personnel	549 560,00 €	547 960,98 €	577 150,00 €	27 590,00 €
22	Dépenses imprévues Fonct			- €	- €
23	Virement à la sect° d'investis.	117 525,00 €		107 100,00 €	- 10 425,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	2 976,14 €	2 926,14 €	2 926,17 €	- 49,97 €
65	Autres charges gestion courante	230 871,32 €	216 601,61 €	214 865,56 €	- 16 005,76 €
66	Charges financières	18 200,00 €	15 121,07 €	13 015,00 €	- 5 185,00 €
67	Charges exceptionnelles	300,00 €	45,00 €	300,00 €	- €
Total dépenses de fonctionnement		1 283 710,89 €	1 101 922,92 €	1 292 014,39 €	8 303,50 €
RECETTES FONCTIONNEMENT		Budget 2024	Réalisé en €	Budget 2025	Variation / N-1
2	Résultat de fonctionnement reporté	111 933,22 €		130 038,39 €	18 105,17 €
13	Atténuation de charges	7 090,00 €	7 104,76 €	2 500,00 €	- 4 590,00 €
42	Opérations d'ordre entre section			- €	- €
70	Produits des services	131 220,00 €	142 283,65 €	137 500,00 €	6 280,00 €
73	Impôts et taxes	628 032,67 €	629 950,53 €	632 557,00 €	4 524,33 €
74	Dotations et participations	374 985,00 €	386 659,06 €	384 069,00 €	9 084,00 €
75	Autres produits de gestion courante	29 950,00 €	29 993,59 €	5 050,00 €	- 24 900,00 €
77	Produits exceptionnels	500,00 €	11,99 €	300,00 €	- 200,00 €
Total recettes de fonctionnement		1 283 710,89 €	1 196 003,58 €	1 292 014,39 €	8 303,50 €

c) La fiscalité

L'évolution des taux des impôts locaux sur les dernières années a été la suivante (impôts ménages) :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
. Taxe d'habitation :	11,26 %			11,26 %	12.69%	12.69%
. Taxe foncière sur le bâti :	12,37 %	33,19 %	33,19 %	33,19 %	33.97%	33.97%
. Taxe foncière sur le non bâti :	36,97 %	38,76 %	38,76 %	38,76 %	39.67%	39.67%

Le produit total attendu de la fiscalité locale 2025 s'élève à **471 587 €**.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à **284 491 €**.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des équipements déjà existants, soit sur des projets en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction de l'équipement multifonctionnel ou à l'installation d'une pompe à chaleur en mairie.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

	DEPENSES INVESTISSEMENT (BP)	Budget 2024	Réalisé en €	Budget 2025	Report N-1	Total
1	Solde d'exécution d'investissement reporté	47 505,47 €	- €	102 051,61 €	- €	102 051,61 €
20	Dépenses imprévues Investissement	- €	- €	- €	- €	- €
40	Opérations d'ordre entre section	- €	- €	- €	- €	- €
41	Opérations patrimoniales	33 584,17 €	33 584,17 €	- €	- €	- €
13	Remboursement subventions	- €	- €	- €	- €	- €
16	Remboursements d'emprunts	230 400,00 €	230 395,08 €	73 615,00 €	- €	73 615,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
2041581	GFP biens mobiliers	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	88 036,15 €	39 739,35 €	26 201,17 €	25 581,74 €	51 782,91 €
4581	Opération ss mandat - CCFI	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL HORS OPERATIONS	399 525,79 €	303 718,60 €	201 867,78 €	25 581,74 €	227 449,52 €
29	Eclairage public	- €	- €	- €	- €	- €
68	Aménagements de sécurité voirie	- €	- €	- €	- €	- €
74	Travaux bâtiments	17 445,00 €	12 884,82 €	47 300,00 €	4 000,00 €	51 300,00 €
79	Columbarium et cimetière	8 500,00 €	8 402,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
84	Equipements sportifs	66 140,00 €	66 131,42 €	- €	- €	- €
87	Bâtiment polyvalent	1 225,00 €	522,80 €	- €	- €	- €
91	Aménagement Parking rue Yourcenar	- €	- €	68 510,00 €	- €	68 510,00 €
89	Aménagement PAV	- €	- €	- €	- €	- €
90	Vidéoprotection	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL OPERATIONS	93 310,00 €	87 941,04 €	115 810,00 €	6 000,00 €	121 810,00 €
	Total dépenses d'investissement	492 835,79 €	391 659,64 €	317 677,78 €	31 581,74 €	349 259,52 €

RECETTES INVESTISSEMENT		Budget 2024	Réalisé en €	Budget 2025	Report N-1	Total
1	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €
21	Virement de la section de fonctionnement	117 525,00 €	- €	107 100,00 €	- €	107 100,00 €
24	Produit des cessions	- €	- €	110 000,00 €	- €	110 000,00 €
40	Opérations d'ordres entre section	2 946,14 €	2 926,14 €	2 926,17 €	- €	2 926,17 €
41	Opérations patrimoniales	33 584,17 €	33 584,17 €	- €	- €	- €
10	Dotations Fonds Divers Réserves	133 505,47 €	131 212,13 €	101 975,49 €	- €	101 975,49 €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
16	Emprunts	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL HORS OPERATIONS		287 560,78 €	167 722,44 €	322 001,66 €	5 000,00 €	327 001,66 €
29	Eclairage public	- €	- €	- €	- €	- €
68	Aménagements de sécurité voirie	- €	- €	- €	- €	- €
74	Travaux bâtiments	4 400,00 €	812,11 €	- €	- €	- €
79	Columbarium et extension	- €	- €	- €	- €	- €
84	Equipement sportifs	37 300,00 €	8 775,69 €	- €	22 257,86 €	22 257,86 €
87	Bâtiment polyvalent	163 575,01 €	159 803,26 €	- €	- €	- €
91	Aménagement Parking rue Yourcenar	- €	- €	- €	- €	- €
89	Aménagement PAV	- €	- €	- €	- €	- €
90	Vidéoprotection	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL OPERATIONS		205 275,01 €	169 391,06 €	- €	22 257,86 €	22 257,86 €
Total recettes d'investissement		492 835,79 €	337 113,50 €	322 001,66 €	27 257,86 €	349 259,52 €

c) Les principaux projets d'investissement de l'année 2025 sont les suivants :

- Aménagement du parking rue Marguerite Yourcenar
- Rénovation du pont de l'école saint Joseph
- Rénovation des passerelles parvis de l'Eglise
- Rénovation de la passerelle de la douve
- Achat de matériel pour la cuisine
- travaux d'aménagement de la mairie
- Remplacement du tableau électrique de la mairie
- Remplacement de la PAC de la salle des sports

d) Les subventions d'investissements sollicitées :

Demande de subvention au département pour la passerelle de la « douve »

- Projet : Réfection de la passerelle
- Coût total du projet : 2750 HT soit 3300 € TTC
- Subvention du département : 2200€
- **Reste à charge commune : 1110€**

Demande de subvention au département dans le cadre de l'ADVB pour l'aménagement du Parking

- Projet : Aménagement d'un parking rue Marguerite Yourcenar
- Coût total du projet : 57 052.65€ HT 68 463.18€ TTC
 - Aménagement : 44 298€ HT 53 157.60€ TTC
 - Démolition : 12 754.65€ HT 15 305.58€ TTC
- Subvention dans le cadre de l'ADVB 50% du projet : 28 526 €
- **Reste à charge commune : 39 937.18€**

Demande de fonds de concours et de subvention à Cœur de Flandres Agglo dans le cadre du PACES et à TE Flandres dans le cadre de la MDE pour le remplacement de la PAC de la salle des Sports

- Projet : Remplacement de la PAC de la salle des sports
- Coût total du projet : 30 097.30€ HT 36 116.76€ TTC
 - Fond de concours à Cœur de Flandres Agglo dans le cadre du PACES 23% HT du projet soit 6922€
 - Subvention à TE Flandres dans le cadre de la MDE 20% HT du projet soit 6019€
- **Reste à charge commune : 23 175.76€**

IV. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET - RECAPITULATIF

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **1 292 014.39 €**

b) Recettes et dépenses d'investissement :

La section d'investissement est répartie comme suit :

- Dépenses :

Crédits reportés 2024 :	31 581.74€ €
Nouveaux crédits :	317 677.78 €
TOTAL :	349 259.52 €

- Recettes :

Crédits reportés 2024 :	27 257.86 €
Nouveaux crédits :	322 004.66€
TOTAL :	349 259.52 €

c) Principaux ratios du Budget 2025

Population INSEE au 1^{er} janvier 2025 : **1655 habitants**

Dépenses réelles de fonctionnement / population : **780€**

Produits des impositions directes / population : **285 €**

Recettes réelles de fonctionnement / population : **782 €**

DGF / population : **171.89 €**

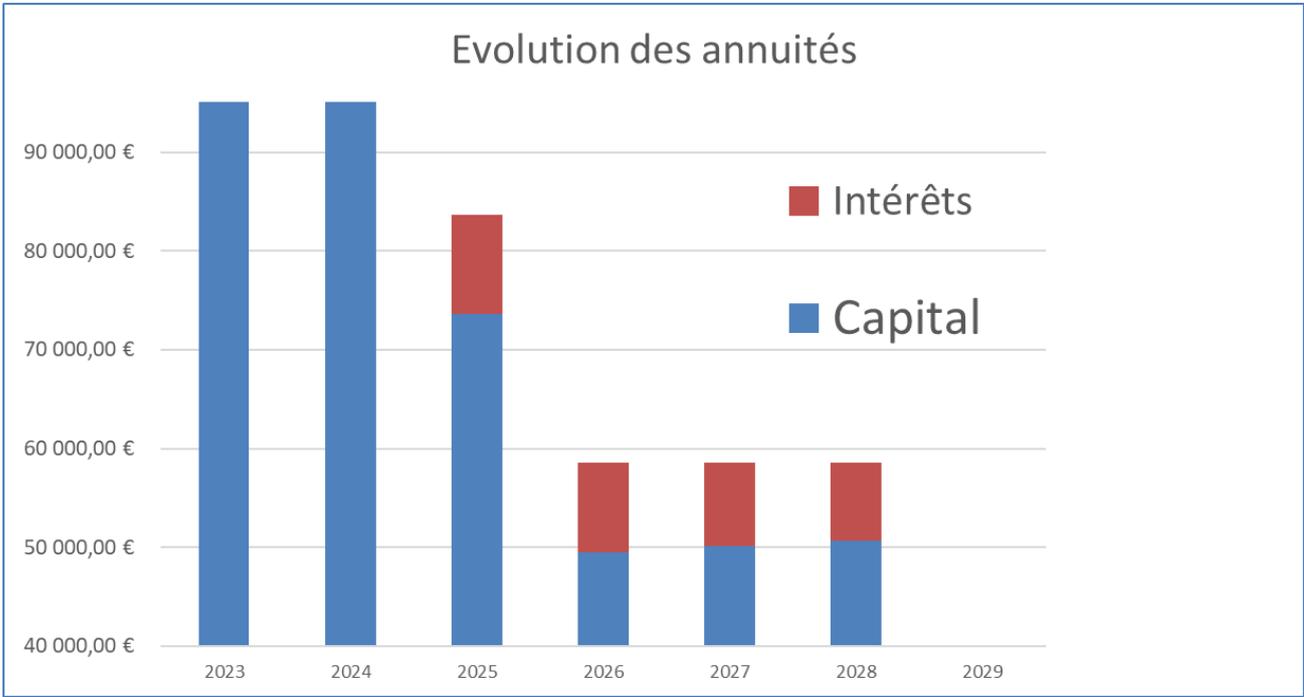
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : **44.58 %** (= niveau d'impressibilité des charges)

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : **106.47%** (=rigidité des charges structurelles)

d) Etat de la dette

Dette par habitant : **512€**

Emprunts - Etat de la dette au					01-janv.-25				
Objet	Durée	Ech.Fin	Taux	Mt Initial	Dette en K au 01/01/25	Intérêts	Capital	Annuité	Dette en K au 31/12/25
Bâtiment polyvalent	25	01/10/46	1	800 000,00 €	714 171,21 €	7 141,71 €	29 183,69 €	36 325,40 €	684 987,52 €
Sous- total				800 000,00 €	714 171,21 €	7 141,71 €	29 183,69 €	36 325,40 €	684 987,52 €
Zone de loisirs	15	01/09/33	1,42	300 000,00 €	182 698,97 €	2 489,46 €	19 751,46 €	22 240,92 €	162 947,51 €
Sous- total				300 000,00 €	182 698,97 €	2 489,46 €	19 751,46 €	22 240,92 €	162 947,51 €
Salle des sports	15	01/07/25	2,36	133 857,78 €	7 984,96 €	94,46 €	7 984,96 €	8 079,42 €	- €
Salle des sports	15	01/07/25	3,45	260 869,01 €	16 691,48 €	288,97 €	16 691,48 €	16 980,45 €	- €
Sous- total				394 726,79 €	24 676,44 €	383,43 €	24 676,44 €	25 059,87 €	- €
TOTAL DETTE				1 494 726,79 €	921 546,62 €	10 014,60 €	73 611,59 €	83 626,19 €	847 935,03 €



Fait à SAINT-JANS-CAPPEL, le 21 mars 2025

Le Maire,

César STORET